

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : GS High Performance AGM, MF AGM & Conventional (CB) Series - Dry Charged Lead Battery
Code du produit : DC Battery

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Batterie d'moto

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Yuasa Battery Sales (UK) Ltd
Unit 13, Hunts Rise, South Marson Industrial Park
SN4TG Swindon
T +448-8708-500259 - F +44-8708-500317
matt.jordan@yuasaeurope.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44(0)1793833562 (09:00– 17:00 Mon to Fri)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Catégorie 1A - Toxicité pour la reproduction H360Fd
Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1 H372
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1 H400
Catégorie 1 - Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique H410

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

GHS09

CLP Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger (CLP) : H360Fd - Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) : P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Le plomb peut être toxique pour le sang, les reins, le système nerveux central.

Dry Charge Lead Battery

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Antimoine	(n° CAS) 7440-36-0 (Numéro CE) 231-146-5 (N° REACH) not available	0,2	Non classé
Plomb métallique	(n° CAS) 7439-92-1 (Numéro CE) 231-100-4 (N° REACH) not available	89 - 92	Repr. 1A, H360 STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : En cas de rupture de la batterie, déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de brume. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min. Enlever les vêtements contaminés, incluant les chaussures, après le rinçage a commencé. En cas de rupture de la batterie, ne pas frotter ou gratter la peau exposée.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les ruptures de la batterie, ne pas frotter ou gratter l'œil nu.
- Premiers soins après ingestion : Si la solution d'une batterie de produits chimiques ont été ingestion et de la personne est consciente, lui donner un verre d'eau. NE PAS faire vomir. Le vomissement peut se produire spontanément. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Obtenez une attention médicale immédiate.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : En cas d'exposition répétée ou prolongée : Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Le contact direct avec les composants internes d'une batterie peut être très irritant pour la peau et peut entraîner une rougeur, un gonflement, des brûlures et des dommages cutanés sévères. Contact avec la peau peut aggraver une condition de dermatite existante. Un contact cutané peut aggraver une dermatite.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
- Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion peut causer des nausées et des vomissements. Douleurs abdominales. Diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Si une rupture de la batterie, utilisez le dioxyde de carbone produit chimique sec, carbonate de soude, de la chaux, du sable ou.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : En cas de combustion formation de vapeurs métalliques. Les composés de plomb et de fumées d'acide sulfurique peuvent être libérées lors d'un incendie impliquant le produit. La batterie peut éclater en raison de l'accumulation de pression lorsqu'il est exposé à la chaleur excessive et peut-être entraîner le rejet de matières corrosives.
- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Gaz et fumées toxiques peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

- Équipements de protection des pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Éviter tout contact avec le produit répandu. Ne pas toucher aux contenants endommagés ou produits déversés sans porter un équipement de protection.

Dry Charge Lead Battery

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Procédures d'urgence : Evacuer la zone.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Aspirer les substances solides ou les ramasser à l'aide d'une serpillère mouillée.

Procédés de nettoyage : Utiliser des méthodes de nettoyage qui permettent d'éviter la génération de poussière (aspirateur, humide). Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Protéger des dégâts matériels.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Since emptied containers retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Porter une tenue antistatique et des chaussures à semelles conductrices.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Eviter la chaleur et le soleil direct. Protéger les conteneurs contre l'endommagement.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Plomb métallique (7439-92-1)		
UE	IBE européen	(Medium: blood - Time: no restriction - Parameter: Lead (binding biological limit value) 0,075 mg/m ³ (Medium: air - Time: 40 hours per week - Parameter: Lead (TWA medical surveillance threshold in air measured as a time weighted average over 40 hours per week) (Medium: blood - Time: no restriction - Parameter: Lead (medical surveillance threshold measured in individual workers)
France	VME (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (restrictive limit)
France	France - BEI	400 µg/l (Medium: blood - Parameter: Lead (biological limit value, men) 300 µg/l (Medium: blood - Parameter: Lead (biological limit value, women) 200 µg/l (Medium: blood - Parameter: Lead (medical surveillance value, men) 100 µg/l (Medium: blood - Parameter: Lead (medical surveillance value, women)
Antimoine (7440-36-0)		
France	VME (mg/m ³)	0,5 mg/m ³

Dry Charge Lead Battery

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: La ventilation mécanique est recommandée. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Équipement de protection individuelle	: Lunettes de sécurité. Gants. Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire.
Protection des mains	: porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial avec des lunettes de sécurité. DIN EN 166
Protection de la peau et du corps	: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Métal gris bleuâtre.
odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 252,2222 - 360 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 1380 °C
Point d'éclair	: Non-flammable
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Not applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 9,6 - 11,3 g/m ³
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Dry Charge Lead Battery

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

10.4. Conditions à éviter

La surcharge. Eloigner toute source d'ignition. Si de ruptures de batterie, éviter tout contact avec des matières organiques et des matières alcalines. L'impact mécanique.

10.5. Matières incompatibles

Si de ruptures de batterie, éviter tout contact avec des matières organiques et des matières alcalines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dégagement possible de fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Antimoine (7440-36-0)

DL50 orale rat	7 g/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Plomb métallique (7439-92-1)

CL50 poisson 1	0,44 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cyprinus carpio [semi-static])
CL50 poissons 2	1,17 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through])
CE50 Daphnie 1	600 µg/l (Exposure time: 48 h - Species: water flea)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Dry Charge Lead Battery

Ecologie - sol	persistant.
----------------	-------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Dry Charge Lead Battery

Résultats de l'évaluation PBT	The PBT and vPvB criteria of Annex XIII to the Regulation does not apply to inorganic substances
-------------------------------	--

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Éliminer le contenu / récipient afin de conformer aux réglementations locales, nationales et internationales.
Méthodes de traitement des déchets	: Recyclage du produit est recommandé. Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, d'état et locaux sur le contrôle environnemental.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les récipients vides conservent des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le conteneur.

Dry Charge Lead Battery

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable
:



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable
:



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable
:



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable
:



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 8
Etiquettes de danger (RID) : 8
:



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

Dry Charge Lead Battery

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui
Polluant marin : Oui
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation chimique de sécurité a été effectuée pour cette substance ou ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Selon le Règlement (UE) 2015/830 (Annexe II de REACH).

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Catégorie 1 - Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique
Repr. 1A	Toxicité pour la reproduction Catégorie 1A
STOT RE 1	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H360Fd	Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit